

à la réglementation fédérale. En outre, l'APY était limitée géographiquement dans son déploiement et des observateurs de la CE se rendraient en Slovénie pour surveiller l'application du cessez-le-feu.

De là, le conflit yougoslave se recentra sur la Croatie. Durant l'été 1991, les combats entre les milices armées croates et l'APY, qui épousait de plus en plus ouvertement la cause serbe, s'intensifièrent. Tout d'abord, l'APY sembla l'emporter et, début septembre, les forces nationalistes serbes contrôlaient un tiers environ du territoire croate. Cependant, affaiblie par des désertions, l'armée yougoslave se retrouva assiégée dans ses casernes et dut, bien souvent, se rendre avec chars et matériel. D'après le gouvernement croate, entre le début du mois de juillet et la mi-octobre, la guerre a fait plus de 5 000 morts en Croatie et, selon la Croix-Rouge, plus de 280 000 personnes ont fui leurs foyers.

Fin août, la Communauté européenne nomma Lord Carrington médiateur et, à partir de ce moment, s'efforça de négocier un cessez-le-feu et un accord politique dans ce qui était toujours, officiellement, la guerre civile yougoslave. Après plusieurs faux départs, les parties au conflit se réunirent sous les auspices de la CE, à la 4^e session de la Conférence de la paix de La Haye. La CE proposa de créer une confédération yougoslave, c'est-à-dire une libre association d'États souverains qui coopéreraient pour les affaires commerciales et fiscales, ainsi que pour les questions de sécurité. L'indépendance des Républiques au sein des frontières existantes serait reconnue, mais les minorités dans ces mêmes Républiques recevraient des garanties quant à la protection de leur langue, de leur culture et de leur nationalité. D'aucuns s'attendant à voir la Serbie s'opposer à ce plan, la CE annonça qu'en cas de rejet, elle suspendrait ses ententes commerciales avec la Yougoslavie et ne les appliquerait qu'avec les Républiques qui accepteraient les termes de l'accord proposé.

Sur sa lancée, le président serbe, Slobodan Milosevic, qui venait de rejeter la proposition de la CE, affirma que l'Allemagne s'apprêtait à envahir la Yougoslavie et ordonna la mobilisation des réservistes serbes. Serbes et Croates se battant toujours en novembre, la CE essaya encore d'élaborer un règlement global, mais en étant bien décidée, cette fois, à appliquer des sanctions. Le 8 novembre, le Conseil des ministres de la Communauté prit donc des sanctions commerciales contre la Yougoslavie et proposa au Conseil de sécurité de l'ONU de décréter un embargo pétrolier. Le 10 novembre, les États-Unis prenaient eux-aussi des sanctions.